



# ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021 – SYNTHÈSE DES CADRES FINANCIERS DES PARTIS POLITIQUES

Regard CFFP R2021/11

SUZIE ST-CERNY

LUC GODBOUT

MATIS ALLALI

SEPTEMBRE 2021

## REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

## MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socioéconomiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site internet à l'adresse : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>.

**Luc Godbout** est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

**Suzie St-Cerny** et **Matis Allali** sont professionnels de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient de son appui financier qui a permis la réalisation de cette étude.

### Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

[cftp.eg@USherbrooke.ca](mailto:cftp.eg@USherbrooke.ca)

Merci de citer ainsi :

Suzie ST-CERNY, Luc GODBOUT et Matis ALLALI, « Élections fédérales 2021 – Synthèse des cadres financiers des partis politiques », *Regard CFFP* n° R2021-11, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 14 septembre 2021 (version 1) et 20 septembre 2021 (version 2), <[https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2021-11-elections\\_federales\\_2021.pdf](https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2021-11-elections_federales_2021.pdf)>, 14 p.

## TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	1
1. Un cadre financier de référence.....	2
2. Principaux engagements des partis.....	3
3. Comparaison de l'effet des cadres financiers.....	9
4. Remarques finales.....	11
4.1. Sur l'équilibre budgétaire.....	11
4.2. Sur l'évolution des soldes.....	11
4.3. Sur la comparaison du poids des dépenses et des revenus sur le PIB.....	11
4.4. Sur le coût net des engagements.....	12
Annexe 1 Notes complémentaires : Écart dans l'évaluation des nouveaux revenus et des nouvelles dépenses entre les cadres financiers et les graphiques présentés, pour 2025-2026.....	14

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence du directeur parlementaire du budget (DPB).....	2
Tableau 2. Nombre d'estimations du DPB par parti demandeur.....	4
Tableau 3. Principaux engagements touchant les revenus – 2023-2024 et 2025-2026.....	5
Tableau 4. Principaux engagements touchant les dépenses – 2023-2024 et 2025-2026.....	7

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Les revenus (en milliards de dollars).....	9
Graphique 2. Les dépenses (en milliards de dollars).....	9
Graphique 3. Le solde budgétaire (en milliards de dollars).....	10
Graphique 4. Le ratio dette-PIB (en pourcentage).....	10
Graphique 5. Le solde budgétaire de 2021-2022 à 2025-2025 (en milliards de dollars).....	11
Graphique 6. Dépenses en pourcentage du PIB.....	12
Graphique 7. Revenus totaux en pourcentage du PIB.....	12
Graphique 8. Coût net des engagements (en milliards de dollars).....	13

## LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Le Parti vert du Canada.....	3
Encadré 2 : Des sommes allouées à des « mesures COVID-19 ».....	13

## MISE EN CONTEXTE<sup>1</sup>

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2021, la Chaire a organisé un débat électoral sur les enjeux de fiscalité et de finances publiques qui s'est tenu le 10 septembre 2021<sup>2</sup>. En parallèle de cette activité, la Chaire recense les principaux engagements des partis politiques modifiant le cadre financier du gouvernement fédéral.

À nos yeux, l'exercice consistant à la préparation et à la publication des cadres financiers par les partis dans une campagne électorale est utile et pertinent. Bien sûr, il s'agit d'un exercice difficile et incertain, mais il a le mérite de forcer les partis à chiffrer leurs promesses, que ce soit l'ajout ou le changement d'un programme ou d'un impôt. Ils doivent alors montrer comment ces promesses s'inscrivent dans un cadre budgétaire de court et de moyen terme. De quelle façon les promesses sont-elles financées ? Lesquelles coûtent davantage ? Quel sera leur effet sur le niveau d'endettement ? C'est ce que permet l'exercice de produire un cadre financier. Ainsi, à partir du cadre de référence du directeur parlementaire du budget, les partis doivent indiquer quels revenus seront collectés en plus ou en moins, quelles dépenses seront effectuées en plus ou en moins et quels effets tout cela aura sur le solde budgétaire, et ultimement sur le niveau d'endettement. Sur cette base, les citoyens peuvent alors anticiper l'impact de leurs choix sur les finances publiques.

Afin de simplifier la comparaison entre les partis politiques, la présente synthèse indique les principaux engagements touchant les revenus et les dépenses. Évidemment, il convient de souligner que le présent exercice ne porte aucune appréciation de la pertinence des mesures ni de leur faisabilité. En outre, les partis politiques sont classés par ordre alphabétique. Un lecteur désirant avoir plus de détails sur les promesses des partis politiques est invité à consulter les sites Internet des partis.

---

<sup>1</sup> Le document a évolué au cours de la campagne électorale. La version 1, publiée le 14 septembre 2021, incluait les cadres financiers du Parti libéral du Canada (publié le 1<sup>er</sup> septembre 2021), du Bloc Québécois (8 septembre 2021), du Parti conservateur du Canada (8 septembre 2021) et du Nouveau Parti démocratique (11 septembre 2021). La version 2 ajoute un encadré faisant suite à la publication du « Plan fiscal » du Parti vert du Canada le 18 septembre 2021.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, consultez la page de l'activité dans la section « Événements » du site de la Chaire. <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/midi-debat-electoral-federal-2021/>

## 1. UN CADRE FINANCIER DE RÉFÉRENCE

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a comme mandat, au cours des mois qui précèdent une élection fédérale, de répondre aux demandes des partis politiques et des députés indépendants de la Chambre des communes qui souhaitent évaluer le coût financier des mesures qu'ils envisagent de proposer. Dans le cadre de ce mandat, le DPB a publié, en août dernier, une prévision économique et financière de référence<sup>3</sup>. Le tableau 1 rapporte les principaux éléments du cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence du DPB.

Les données sont présentées pour deux exercices financiers soit 2023-2024 et 2025-2026. L'année 2025-2026 est choisie, car il s'agit de la période de fin de l'exercice de projection du DPB, qui correspond également *grosso modo* à la durée d'un mandat électoral. Des mesures mises en place ont également généralement atteint leur vitesse de croisière après cinq ans. L'année 2023-2024 a aussi été ajoutée à l'analyse, car l'un des partis politiques ayant présenté un cadre financier s'est limité à présenter seulement trois années.

Ainsi, en 2025-2026, sur la base des derniers engagements gouvernementaux avant le déclenchement des élections et des plus récentes perspectives économiques, il est estimé par le DPB que les dépenses budgétaires (476,7 G\$) excéderont les revenus budgétaires (452,1 G\$) pour un déficit budgétaire de 24,6 G\$. En outre, dans l'état actuel des choses, la dette fédérale atteindrait 1 321,8 G\$, soit 44,2 % du PIB.

C'est à partir de ces données qu'il est possible de voir l'effet sur les revenus, sur les dépenses, sur le solde budgétaire et sur la dette, des engagements financiers inclus dans les cadres financiers des partis politiques.

Tableau 1. **Cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence du directeur parlementaire du budget (DPB) (en milliards de dollars)**

	2023-2024	2025-2026
<b>Revenus budgétaires</b>	<b>415,3</b>	<b>452,1</b>
Charges de programmes et pertes actuarielles*	423,3	439,1
Frais de la dette	27,5	37,6
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>450,8</b>	<b>476,7</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-35,6</b>	<b>-24,6</b>
Dette fédérale	1 272,4	1 321,8
% du PIB		
Revenus budgétaires	14,9	15,1
Dépenses budgétaires	16,2	15,9
Solde budgétaire	-1,3	-0,8
Dette fédérale	45,8	44,2

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget (2021), *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence*

Note : \* Les pertes actuarielles nettes représentent les changements apportés à l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices précédents.

<sup>3</sup> Directeur parlementaire du budget (2021) *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence*. En ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2122-016-S--2021-election-proposal-costing-baseline--cout-mesures-proposees-pendant-campagne-electorale-2021-prevision-reference>

## 2. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DES PARTIS

Les tableaux 3 et 4 recensent les principaux engagements des partis politiques; d’abord ceux affectant les revenus, puis ceux affectant les dépenses.

Pour chacun des partis, les engagements présentés sont ceux ayant les effets financiers les plus importants<sup>4</sup>, comme indiqué dans les cadres financiers publiés par les partis suivants :

- Parti libéral du Canada, le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- Parti conservateur du Canada, le 8 septembre 2021;
- Bloc Québécois, le 8 septembre 2021;
- Nouveau parti démocratique, le 11 septembre 2021.

### ENCADRÉ 1 : LE PARTI VERT DU CANADA

Le Parti vert du Canada (PVC) a présenté son « Plan fiscal »\* le samedi 18 septembre 2021. Ce qui a été présenté ne couvre toutefois pas l’ensemble de la plateforme du PVC mais recense plutôt 14 mesures estimées par la DPB à la demande du PVC ainsi que trois mesures, aussi estimées par le DPB mais pour d’autres partis. À cela s’ajoute un Fonds de prévoyance.

Le PVC a également déposé sur son site des « Informations supplémentaires sur les estimations de coûts »\*\* afin de « fournir des estimations générales des politiques supplémentaires qui figurent dans la plateforme du [PVC] de 2021, [...] dont le coût a été évalué par le directeur parlementaire du budget pour le PVC en 2019. Ces chiffres ne sont rendus publics qu’à titre informatif [...] ».

Le Plan fiscal ne permet donc pas d’évaluer les effets de la plateforme du PVC sur les revenus, les dépenses, le solde et l’endettement, relativement au cadre de référence du DPB.

Notez que le PVC indique notamment en lien avec la gestion budgétaire : l’équilibre budgétaire que si « l’économie suit une trajectoire de croissance continue telle que présentée par les prévisions de base du DPB :

- Le PVC mettra en œuvre une règle fiscale de diminution du ratio de la dette au PIB au cours des cinq prochaines années [...]
- Le PVC s’engagera également à réduire le déficit nominal [...] d’ici 2025-26 (ou 1 % du PIB) [...]

---

\* Parti vert du Canada (2021), *Plan fiscal*. En ligne :

[https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc\\_fiscal\\_plan\\_2021\\_fr.pdf](https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc_fiscal_plan_2021_fr.pdf) et

\*\* Parti vert du Canada (2021), *Informations supplémentaires sur les estimations de coûts*. En ligne :

[https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc\\_additional\\_information\\_costing\\_estimates\\_fr.pdf](https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc_additional_information_costing_estimates_fr.pdf)

---

<sup>4</sup> Effet de 300 M\$ ou plus en 2023-2024 ou en 2025-2026.

Un avertissement doit être fait quant à la façon dont certaines mesures ont été incluses dans les tableaux :

- Quelques fois, les partis annoncent une mesure fiscale et indiquent son effet en hausse des dépenses. Or, s’il s’agit plutôt d’une baisse de revenus fiscaux ou d’un renoncement à des revenus fiscaux, la mesure sera donc incluse dans le tableau des revenus avec un signe négatif;
- Également, il arrive qu’une hausse de revenus indiquée dans un cadre financier soit plutôt une baisse de dépenses. Dans ce cas, elle apparaîtra cette fois dans le tableau des dépenses avec un signe négatif;
- Notez toutefois qu’en fin de compte, l’effet sur le solde budgétaire sera le même.

La section « Notes complémentaires » à la fin du présent document explique les écarts entre les variations des revenus et des dépenses par rapport à la prévision de référence du DPB indiquée dans les cadres financiers des partis et les variations illustrées dans les graphiques.

Comme indiqué plus haut, le DPB a le mandat de répondre aux demandes des partis politiques et des députés indépendants de la Chambre des communes qui souhaitent obtenir une évaluation du coût financier des mesures qu’ils envisagent de mettre de l’avant pendant la campagne électorale. Dans la description du processus, le DPB précise notamment qu’il n’évaluera pas le coût total d’une plateforme électorale, mais seulement celui des mesures proposées. Des critères sont établis quant aux mesures pour lesquelles le DPB pourrait faire une évaluation. Enfin, le DPB précise de quelle façon ses ressources sont allouées aux différents partis ou députés<sup>5</sup>.

Les mesures qui ont fait l’objet d’une estimation par le DPB sont identifiées dans les tableaux 3 et 4. Le tableau 2 recense, en date du 13 septembre 2021, les demandes d’estimations effectuées par le DPB pour les partis<sup>6</sup>.

Tableau 2. **Nombre d’estimations du DPB par parti demandeur** (en date du 13 septembre)

	Estimations publiées par le DPB par parti demandeur
Bloc Québécois	0
Nouveau Parti démocratique	17
Parti conservateur du Canada	31
Parti libéral du Canada	11
Partir vert du Canada	14


<sup>5</sup> Source : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/about-epc--a-propos-cpe>

<sup>6</sup> Lors de la campagne électorale 2019, le décompte était le suivant : 8 pour le BQ, 16 pour le NPD, 45 pour le PCC, 22 pour le PLC et 24 pour le PVC.

**Tableau 3. Principaux engagements touchant les revenus – 2023-2024 et 2025-2026**  
 (Incidence budgétaire en millions de dollars)


	2023-2024	2025-2026
 <ul style="list-style-type: none"> <li>– Impôt ponctuel : 3 % sur la valeur nette des actifs de plus de 10 M\$ et 5 % sur la valeur nette des actifs de plus de 20 M\$, payable sur 3 ans</li> <li>– Lutte aux paradis fiscaux</li> <li>– Fin de la déduction pour frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières</li> <li>– Lutte à l'évasion fiscale à l'international</li> <li>– Redevance de 3 % sur chiffre d'affaires</li> <li>– Crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience</li> <li>– Crédit d'impôt pour aidants naturels remboursables</li> <li>– Autres mesures aux revenus</li> </ul>	12 140  5 591 2 617  2 178 730 -647 -579 -389	Non indiqué dans le cadre financier
 <ul style="list-style-type: none"> <li>– Impôt sur la fortune</li> <li>– Augmenter le taux d'inclusion des gains en capital à 75 pts de %</li> <li>– Augmenter le taux de l'impôt sur les sociétés de 3 pts de % (18 %)</li> <li>– Éliminer les subventions aux combustibles fossiles :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dépenses de propriété et de développement pour le pétrole et le gaz naturel</li> <li>– Incitatif à l'investissement pour le secteur pétrolier et gazier</li> </ul> </li> <li>– Sévir contre les paradis fiscaux (substance économique des transactions offshore)</li> <li>– Supprimer les déductions pour les publicités non canadiennes</li> <li>– Augmenter le taux marginal supérieur à 35 %</li> <li>– Taxe sur les acheteuses et acheteurs immobiliers étrangers</li> <li>– Éliminer la déduction pour frais de repas et de représentation pour les grandes entreprises</li> <li>– Revenus provenant de la modernisation de l'ARC (100 millions \$)</li> <li>– Allocation prévisionnelle</li> <li>– Autres mesures aux revenus</li> </ul>	12 146 <sup>i</sup> 9 775 <sup>i</sup> 5 693 <sup>i</sup>  1 903 <sup>i</sup> 838 <sup>i</sup> 2 704 <sup>i</sup>  1 285 <sup>i</sup> 702 <sup>i</sup> 509 <sup>i</sup> 502 <sup>i</sup>  490 <sup>i</sup> -3 672 -135	13 122 <sup>i</sup> 10 711 <sup>i</sup> 6 133 <sup>ii</sup>  2 696 <sup>i</sup> 132 <sup>i</sup> 2 557 <sup>i</sup>  1 442 <sup>i</sup> 773 <sup>i</sup> 534 <sup>i</sup> 530 <sup>i</sup>  407 <sup>i</sup> -3 923 -104
 <ul style="list-style-type: none"> <li>– Financement accru de l'Agence du revenu du Canada</li> <li>– Rétablissement du tarif sur l'équipement de protection individuelle importé</li> <li>– Actions accréditatives pour les entreprises de technologie</li> <li>– Accélérateur canadien d'investissement</li> <li>– Doublement de l'Allocation canadienne pour les travailleurs</li> <li>– Report des gains en capital sur les logements locatifs</li> <li>– Déduction pour les résidents du Nord</li> <li>– Meilleur financement de la garde d'enfants</li> <li>– Augmentation des prestations de maladie de l'assurance-emploi (AE) à 52 semaines<sup>iii</sup></li> <li>– Autres mesures aux revenus</li> </ul>	1 274 <sup>i</sup> 326 <sup>i</sup>  1 981 <sup>i</sup> -5 364 -5 638 -500 -500 -600 -1 431 <sup>i</sup> -846	3 633 <sup>i</sup> 340 <sup>i</sup>  47 <sup>i</sup> 0 -5 780 -500 -500 -120 38 <sup>i</sup> -521



		2023- 2024	2025- 2026
	– Revenu supplémentaire de l'ARC réduisant le manque à gagner fiscal	2 463 <sup>i</sup>	4 675 <sup>i</sup>
	– Dividende de la relance (entreprises dont la relance a été plus rapide et vigoureuse)	1 300	1 500
	– Surtaxe de 3 % sur les profits des grandes banques et compagnies d'assurance	1 236 <sup>i</sup>	1 318 <sup>i</sup>
	– Impôt minimal pour les plus riches (15 %, dernière tranche d'imposition la plus élevée)	405 <sup>i</sup>	423 <sup>i</sup>
	– Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété	-820 <sup>i</sup>	-1 148 <sup>i</sup>
	– Accroître et améliorer le crédit pour aidants naturels du Canada	-579 <sup>i</sup>	-678 <sup>i</sup>
	– Crédit d'impôt pour prolongation de la carrière pour les travailleurs de plus de 65 ans	-647 <sup>i</sup>	-653 <sup>i</sup>
	– Autres mesures aux revenus	-408	-427

Notes : <sup>i</sup> Évaluation effectuée par le DPB; <sup>ii</sup> Le cadre financier du NPD indique 6 113 M\$ pour 2025-2026, mais l'estimation du DPB est de 6 133 M\$. Il s'agit certainement d'une coquille dans le cadre financier du NPD, car les chiffres pour les autres années correspondent exactement à l'estimation du DPB; <sup>iii</sup> Il est prévu que le taux de cotisation à l'assurance-emploi augmentera au fil du temps pour veiller à ce que le Compte des opérations de l'assurance-emploi demeure équilibré sur une période de sept ans. Ainsi, en 2025-2026, il s'agit d'une hausse des revenus, mais en 2023-2024, les dépenses surpassent les revenus.

**Tableau 4. Principaux engagements touchant les dépenses – 2023-2024 et 2025-2026**  
 (Incidences budgétaires en millions de dollars)

	2023-2024	2025-2026
 <ul style="list-style-type: none"> <li>– Transferts annuels en santé à 35 % des coûts de santé du Québec et des provinces dès maintenant puis hausse de 6 % par la suite</li> <li>– Augmenter la PSV de 110 \$/mois indexée pour tous les 65 ans et plus</li> <li>– Hausser le Transfert canadien pour les programmes sociaux (TCPS) et les ententes sur la formation de la main-d'œuvre</li> <li>– Plan quinquennal – logements autochtones (4,3 G\$ sur 5 ans)</li> <li>– Achat du MV Astérix et acquisition de l'Obélix (navires)</li> <li>– Logement</li> <li>– Compensations (gestion de l'offre) ACEUM et transformateurs</li> <li>– Bonification des programmes AGRI</li> <li>– Multifonctionnalités (agriculture et alimentation)</li> <li>– Stratégie sur l'aérospatial</li> <li>– Développement international et appui organisations internationales</li> <li>– Instaurer un programme de rénovations vertes</li> <li>– Abrogation des dispositions discriminatoires de la loi fédérale sur les pensions (mariage ou union de fait après 60 ans)</li> <li>– Pesticides</li> <li>– Péréquation verte (diminution de l'ancienne péréquation)</li> <li>– Fin des subventions directes aux secteurs pétrolier et gazier</li> <li>– Service de la dette supplémentaire</li> <li>– Autres mesures aux dépenses</li> </ul>	32 388	Non indiqué dans le cadre financier
	6 930	
	1 433	
	860	
	797	
	600	
	600	
	500	
	500	
	500	
	450	
	400	
	300	
	300	
	-1 332	
	-600	
	533	
	888	
	 <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurance-médicaments</li> <li>– Revenu minimum garanti pour les personnes vivant avec un handicap</li> <li>– Moderniser et développer le transport collectif grâce au Fonds canadien de développement communautaire</li> <li>– Construction de 500 000 nouveaux logements abordables</li> <li>– Couverture de santé mentale – Couverture de la thérapie pour les personnes non assurées</li> <li>– Couverture des soins dentaires</li> <li>– Doubler les subventions canadiennes aux étudiants<sup>ii</sup></li> <li>– Rénovation de bâtiments<sup>ii</sup></li> <li>– Changements relatifs aux prêts étudiants</li> <li>– Allocation pour locataires</li> <li>– Atténuation des catastrophes naturelles</li> <li>– Mettre fin aux soins de longue durée privés à but lucratif et soutenir les préposées aux bénéficiaires<sup>ii</sup></li> <li>– Soins à domicile</li> <li>– Vers une hausse de 0,7 % du financement de l'aide humanitaire</li> <li>– Revenu minimum garanti pour les personnes âgées</li> <li>– Remises pour véhicules à émissions zéro et bornes de recharge</li> <li>– Respecter la décision du Tribunal des droits de la personne/comblent le fossé en matière de financement de l'aide sociale à l'enfance</li> <li>– Logement et infrastructure des Premières Nations</li> </ul>	
4 300		5 000
2 400		2 500
4 000		2 000
1 715 <sup>i</sup>		1 824 <sup>i</sup>
1 597		1 770
1 500		1 500
1 000		1 500
903 <sup>i</sup>		1 364 <sup>i</sup>
1 119		1 001
750		1 000
1 250		1 000
1 000		1 000
675		1 000
720		835
580		710
600		700
650		550

	2023-2024	2025-2026
– Train haute fréquence	200	500
– Comblent l'écart de financement en éducation entre les enfants autochtones et non autochtones	500	400
– Soutien aux langues autochtones	350	350
– Fonds de développement et d'opportunités pour les travailleuses et travailleurs	270	300
– Formation et transition pour les travailleuses et travailleurs touchés par le changement climatique <sup>ii</sup>	270	300
– Itinérance	300	250
– Augmenter le financement de l'aide à l'installation des personnes immigrantes et régler les arrérages dans le traitement des dossiers	315	210
– Systèmes d'eau potable salubre	500	200
– Congé de maladie payé	312	0
– Fonds de prévoyance	1 836	1 961
– Service de la dette supplémentaire	272	720
– Autres mesures aux dépenses	2 979	2 539
– Augmentation de 6 % du Transfert canadien en matière de santé	329 <sup>i</sup>	2 099 <sup>i</sup>
– Prestation canadienne pour les soins aux aînés	497 <sup>i</sup>	555 <sup>i</sup>
– Investissement dans le captage du carbone	500	500
– Mesures et fonds de réserve moins élevés	500	500
– Offre aux parents de l'ACE au septième mois de grossesse	349 <sup>i</sup>	363 <sup>i</sup>
– Industrie extracôtière (T-N-L)	500	0
– Plan hausse d'emploi du Canada <sup>ii</sup>	-582	0
– Annulation du programme de garderie à 10 \$	-6 208	-8 383
– Service de la dette supplémentaire	534	755
– Autres mesures aux dépenses	578	321
– Transfert canadien en matière de santé mentale	625	2 000
– Élargir l'accès à un médecin de famille/une équipe de soins primaires	550	1 400
– Augmenter le SRG pour les célibataires et pour les couples	1 092	1 181
– Éliminer définitivement les intérêts sur les prêts étudiants	538	565
– Réduire les frais hypothécaires mensuels	525	546
– Investir dans logements abordables et conversion d'édifices à bureaux	1 550	400
– AE pour les travailleurs autonomes canadiens	350	375
– Assurer un salaire minimal de 25 \$/h aux préposés des services de soutien à la personne	342	359
– Investir dans des soins de longue durée plus sûrs <sup>ii</sup>	1 336	340
– Soutenir les Autochtones avec la santé mentale et les traumatismes	325	325
– Permettre aux nouveaux parents de suspendre le remboursement de leur prêt étudiant	275	300
– Remise sur véhicules à zéro émission et infrastructure de chargement	675	175
– Aider les villes à accélérer la construction de logements	1 625	0
– Service de la dette supplémentaire	515	1 032
– Rajustement en fonction des risques liés à la COVID-19	3 000	0
– Autres mesures aux dépenses	3 672	3 463



Notes : <sup>i</sup> Évaluation effectuée par le DPB ; <sup>ii</sup> Net des sommes déjà prévues au budget;

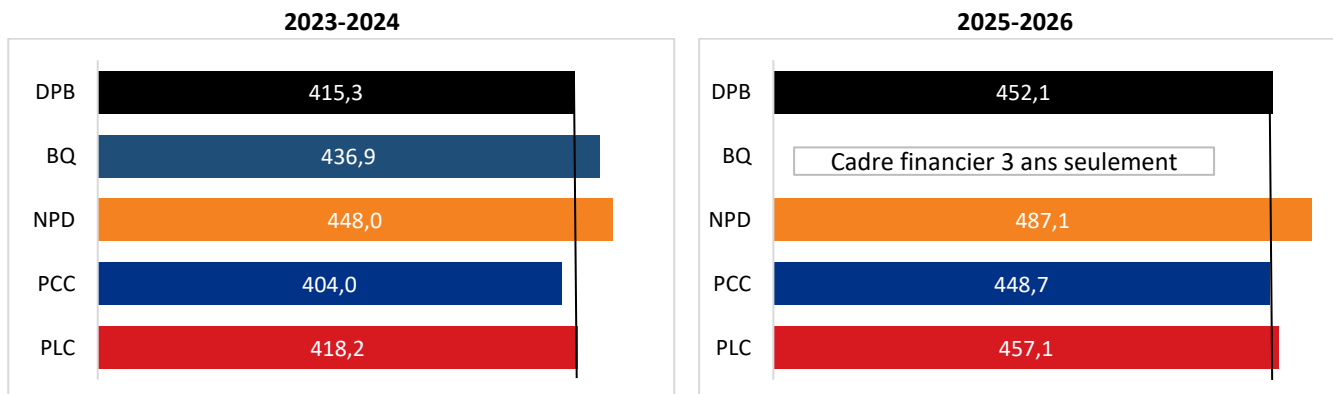
### 3. COMPARAISON DE L'EFFET DES CADRES FINANCIERS

Les graphiques 1 et 2 exposent le total des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral prévus en 2023-2024 et en 2025-2026. Ils sont présentés d'abord selon la prévision de référence du DPB, puis selon les cadres financiers des partis<sup>7</sup>. Notons que le Parti vert du Canada n'est pas inclus puisqu'il n'a pas présenté de cadre financier.

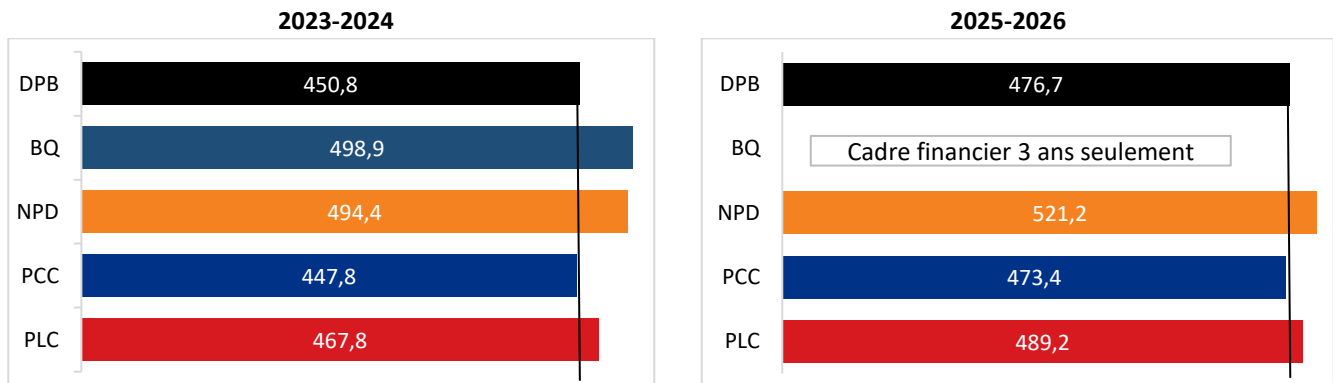
Le Nouveau Parti démocratique (NPD) présente les revenus les plus élevés pour les deux années illustrées, au-delà de 7,5 % plus élevés que ceux du DPB. Les écarts aux dépenses du NPD sont aussi importants (+9,3 % et +9,7 % par rapport au DPB), mais le Bloc Québécois (BQ) les surpasse en 2023-2024, dernière année de son cadre financier, avec un niveau de dépenses 10,7 % plus élevé par rapport à celui du DPB.

Dans le cas du Parti libéral du Canada, on constate que les revenus anticipés ne sont que légèrement plus élevés que ceux prévus par le DPB (+0,7 % et + 1,1 %). Cependant, l'écart est plus grand aux dépenses, soit 17 G\$ en 2023-2024 (+3,8 %) et 12,5 G\$ en 2025-2026 (+2,6 %). Puis, pour le Parti conservateur du Canada, les revenus (-2,7 %, -0,7 %) et les dépenses (-0,7 %, -0,7 %) sont légèrement inférieurs à ceux du DPB pour les deux années. Notons que tous les cadres financiers incluent l'effet des nouveaux engagements sur le service de la dette.

Graphique 1. Les revenus (en milliards de dollars)



Graphique 2. Les dépenses (en milliards de dollars)



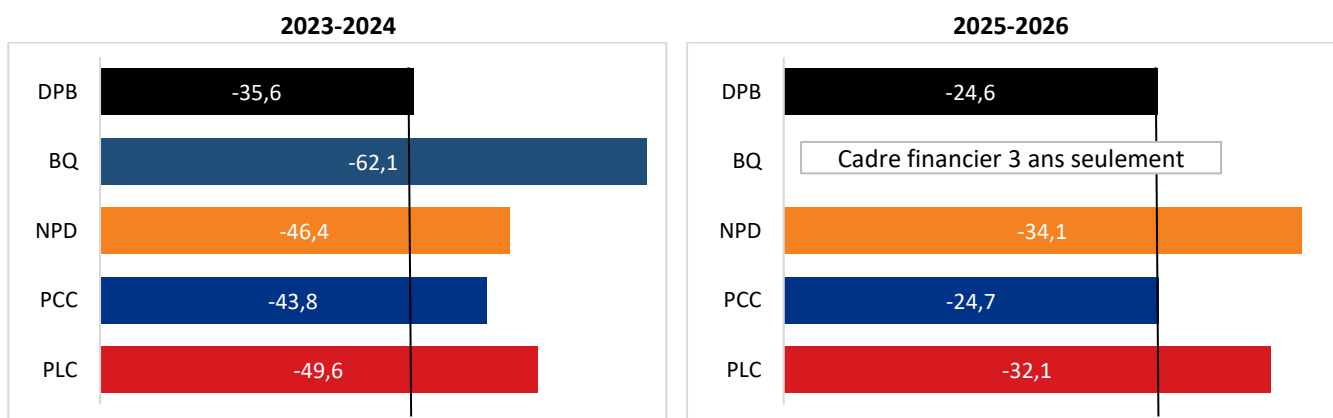
<sup>7</sup> Les totaux pour les revenus et les dépenses présentés ici diffèrent de ce que les partis présentent, car ils ont été ajustés comme indiqué dans la section « Principaux engagements des partis » et expliqués plus en détail aux notes complémentaires à la fin du présent document.

Les écarts aux revenus et dépenses par rapport aux estimations du DPB se reflètent nécessairement dans l'estimation du solde budgétaire de 2023-2024 (graphique 3).

Pour 2023-2024, avec un déficit de plus de 60 G\$, c'est le Bloc Québécois qui présente le déficit budgétaire le plus éloigné de celui du DPB, soit 26,6 G\$ de plus. Aucun parti ne présente de solde plus bas que celui du DPB, ni en 2023-2024, ni en 2025-2026. Toutefois, en 2025-2026, le déficit du Parti conservateur du Canada est quasi identique à celui du DPB.

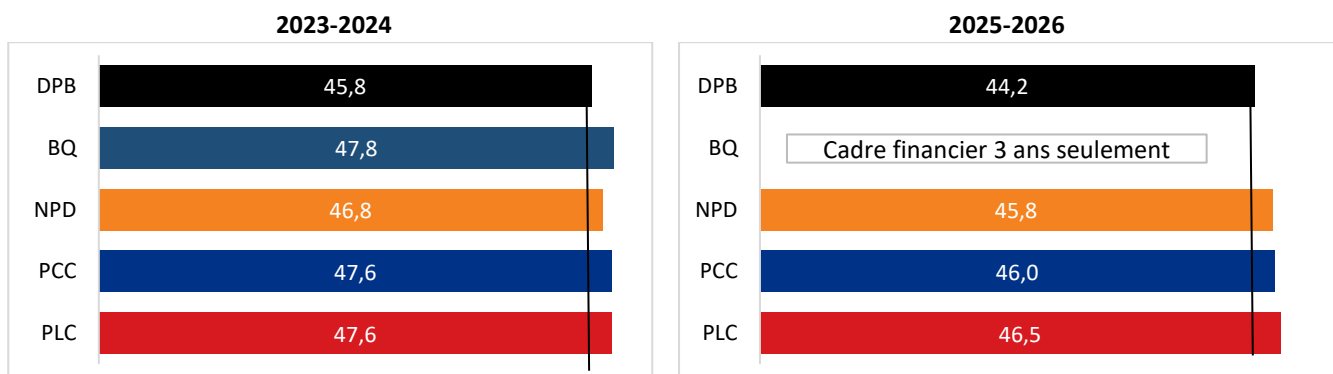
Excluant le Bloc Québécois, c'est le Parti libéral du Canada qui présente l'écart le plus grand avec le déficit du DPB en 2023-2024 (+14 G\$) tandis que c'est plutôt le NPD en 2025-2026 (+9,5 G\$). Il importe ici de préciser que le cadre financier du Parti libéral inclut un « Rajustement en fonction des risques liés à la COVID-19 » de 3 G\$ en 2023-2024 et que de son côté, le NPD inclut une « Allocation prévisionnelle » et un « Fonds de prévoyance » qui atteignent ensemble 15 % des nouvelles recettes (ou 5,7 G\$ en 2023-2024 et 5,8 G\$ en 2025-2026).

Graphique 3. **Le solde budgétaire** (en milliards de dollars)



Le graphique 4 présente la comparaison du ratio de la dette fédérale par rapport au PIB. Tous les partis montrent un ratio plus élevé que celui présenté par le DPB en 2023-2024 et en 2025-2026. L'écart le plus grand en 2023-2024 est celui du Bloc Québécois (+2 points de pourcentage), mais comme ce parti ne présente pas de données pour 2025-2026, il est impossible de voir l'évolution de ce ratio. Pour les trois partis qui ont présenté des résultats jusqu'en 2025-2026, les ratios montrent peu d'écart entre eux (moins de 1 point de pourcentage), mais un niveau d'endettement plus élevé que la donnée du DPB pour l'année 2025-2026 variant de 1,6 point de pourcentage pour le NPD à 2,3 points de pourcentage pour le Parti libéral du Canada.

Graphique 4. **Le ratio dette-PIB** (en pourcentage)



Note : Ratios calculés par la Chaire pour le Bloc Québécois et le Parti conservateur du Canada, car non indiqués dans les cadres financiers.

## 4. REMARQUES FINALES

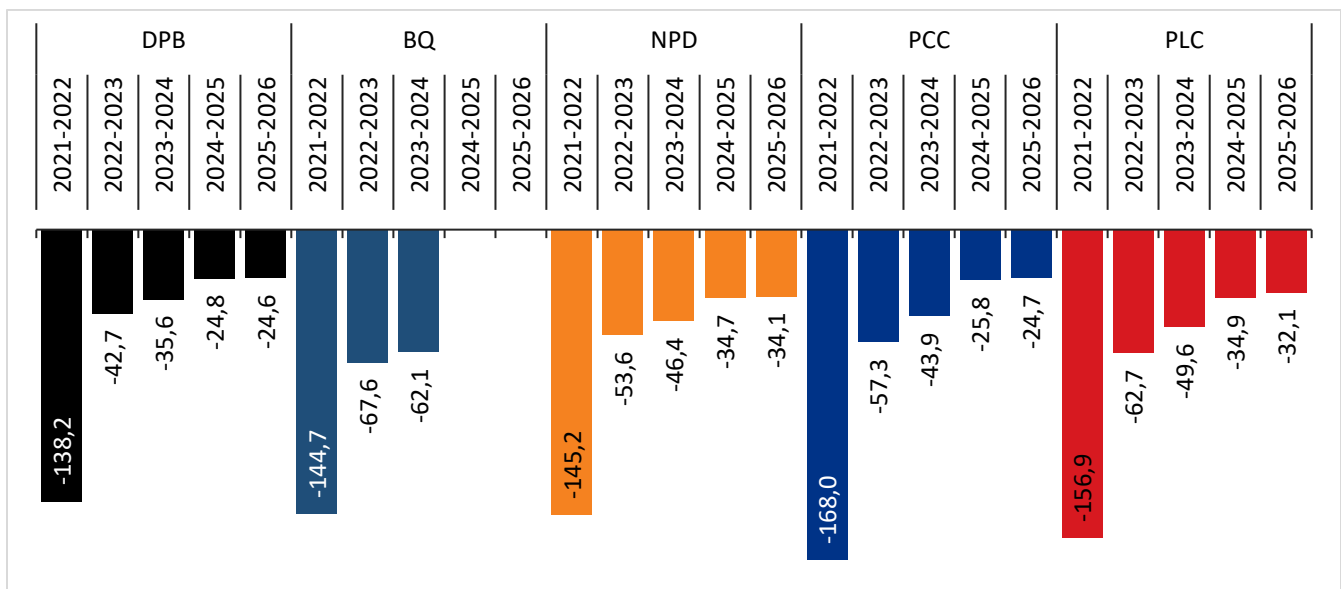
### 4.1. Sur l'équilibre budgétaire

Parmi tous les partis, seul le Parti conservateur du Canada indique que son plan « reste sur la voie de l'équilibre budgétaire en dix ans ». Le NPD indique pour sa part qu'il entend « gérer la dette et les déficits de façon responsable », alors que le Parti libéral du Canada précise que son plan « va continuer de réduire à la longue la dette du Canada en proportion de l'économie et fera diminuer notre déficit tous les ans. » Toutefois, aucun parti ne trace clairement le chemin d'un retour à l'équilibre budgétaire ni ne présente de volonté quant à l'établissement d'un ancrage budgétaire, quel qu'il soit.

### 4.2. Sur l'évolution des soldes

Si pour la première année (2021-2022), ce sont le Bloc Québécois et le NPD qui montrent les déficits budgétaires les plus faibles, c'est au contraire le Parti conservateur du Canada qui présente le déficit budgétaire le plus grand. Pour les deux années suivantes (2022-2023 et 2023-2024), ce sont les déficits du Bloc Québécois qui apparaissent les plus élevés. En 2025-2026, c'est le déficit estimé par le Parti conservateur du Canada qui s'approche le plus de celui projeté par le DPB, mais rappelons que le Bloc Québécois ne présente pas de chiffres pour cette année.

Graphique 5. Le solde budgétaire de 2021-2022 à 2025-2025 (en milliards de dollars)



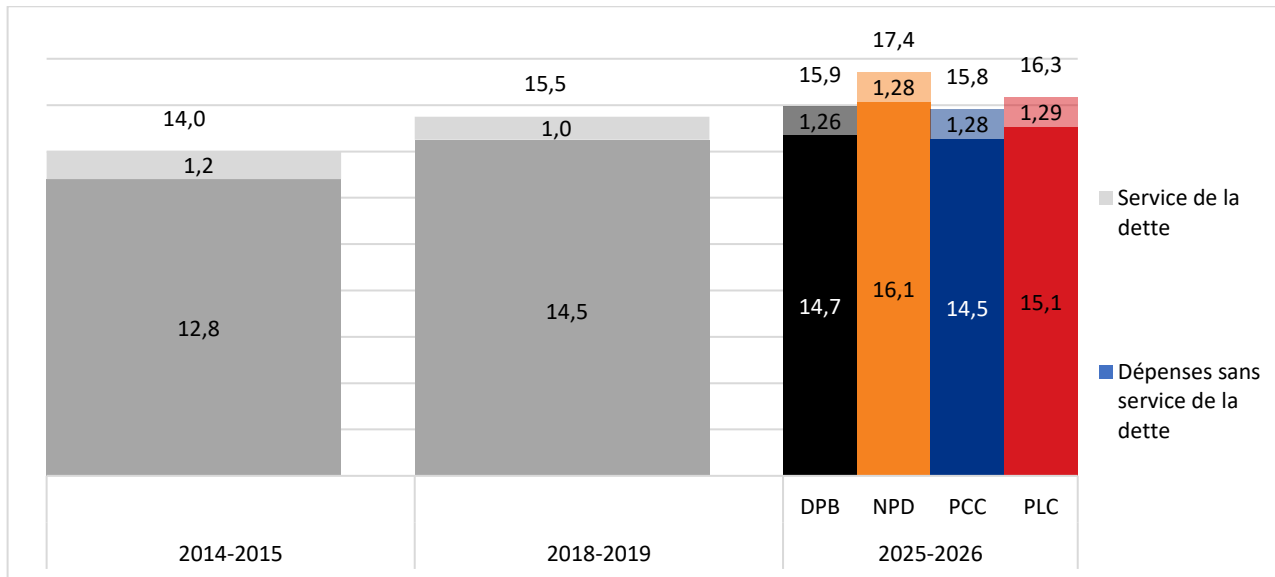
### 4.3. Sur la comparaison du poids des dépenses et des revenus sur le PIB

Les graphiques 6 et 7 présentent les dépenses et les revenus en pourcentage du PIB pour le DPB et les trois partis qui ont projeté les dépenses jusqu'en 2025-2026.

En regardant l'évolution du poids des dépenses de programmes dans le PIB entre les deux années électorales précédentes, soit 2014-2015 et 2018-2019, il est possible de constater une augmentation significative de 12,8 % à 14,5 % du PIB. Le DPB prévoit une légère augmentation du poids des dépenses de programmes en 2025-2026 (+0,2 %). Pour le Parti conservateur du Canada, les dépenses de programmes en proportion du PIB reviendraient, en 2025-2026, au même poids qu'en 2018-2019. Sous l'angle des dépenses de programmes, c'est le cadre financier du NPD qui le fait croître le plus en proportion du PIB.

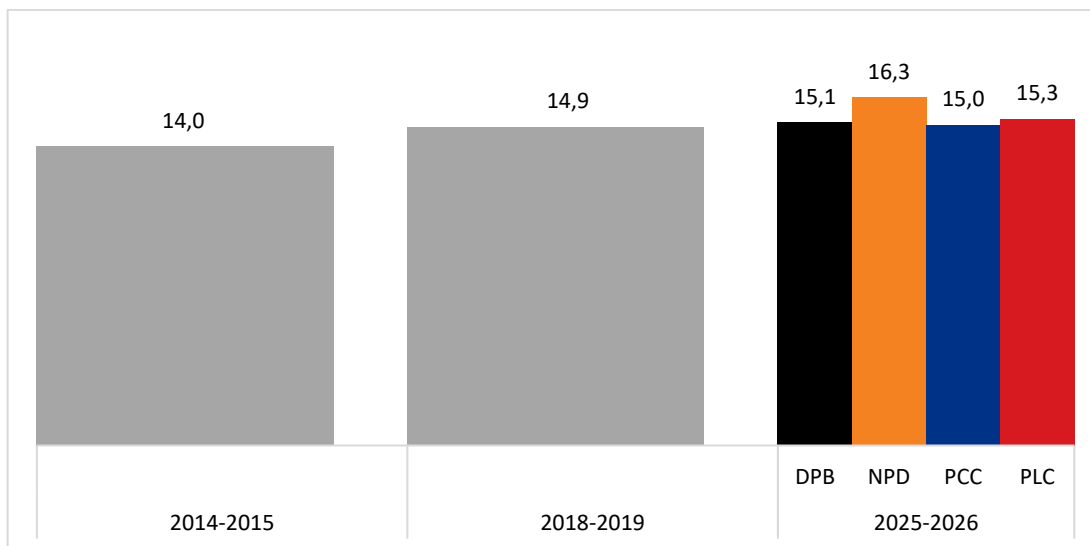
Du côté du poids des revenus, ils ont également augmenté entre 2014-2015 et 2018-2019, passant de 14,0 % à 14,9 % du PIB, une hausse plus modeste que celle des dépenses de programmes. Le DPB prévoit une légère augmentation du poids des revenus en 2025-2026 (+0,2 %). Aucun parti ne prévoit une réduction de ce poids. Comme pour les dépenses de programmes, c’est selon le cadre financier du NPD que les revenus en proportion du PIB augmentent davantage.

Graphique 6. **Dépenses en pourcentage du PIB**



Sources : Ministère des Finances du Canada (2020), *Tableaux de référence financiers* et Cadres financiers des partis.

Graphique 7. **Revenus totaux en pourcentage du PIB**



Sources : Ministère des Finances du Canada (2020), *Tableaux de référence financiers* et Cadres financiers des partis.

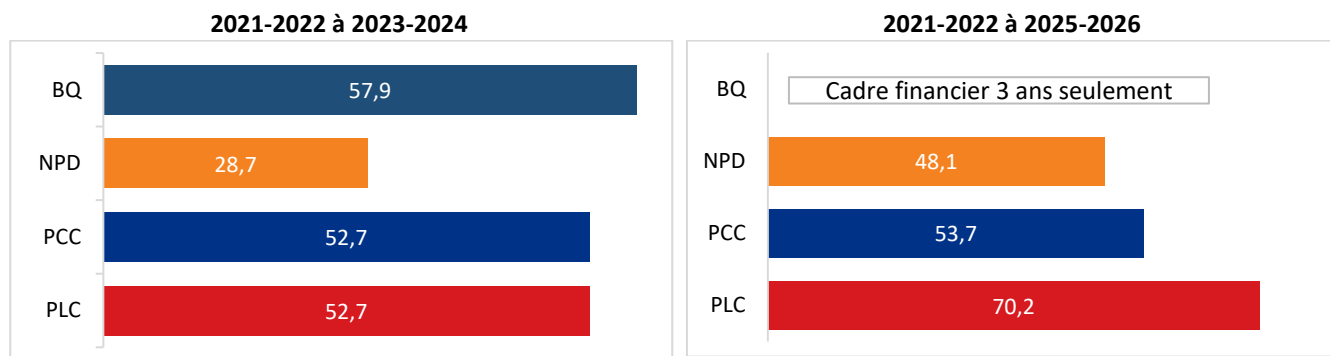
#### 4.4. Sur le coût net des engagements

En cumulant les effets sur le solde budgétaire des engagements des partis, il est possible de constater que sur la période de trois ans se terminant en 2023-2024, le Bloc Québécois obtient le coût net des engagements le plus élevé avec 57,9 G\$. À l’inverse, le cadre financier du NPD génère le coût net le moins élevé. Comment cela est-il possible si le cadre financier du NPD présente la plus forte proportion en dépenses en pourcentage du PIB

(graphique 6) ? Cela s’explique par le fait que le NPD est le parti qui finance le plus ses nouvelles dépenses par des augmentations d’impôts.

Le graphique 8 permet également d’observer que, d’ici 2023-2024, les coûts nets des engagements du Parti conservateur du Canada et du Parti libéral du Canada seront identiques. Même s’ils le font de manière différente, les engagements des partis auront le même effet sur le solde budgétaire et l’endettement à cette date. Par contre, si on poursuit la tendance jusqu’en 2025-2026, le coût net des engagements figurant au cadre financier du Parti libéral du Canada excédera 70 G\$, alors qu’il sera de près de 54 G\$ pour le Parti conservateur du Canada et de 48 G\$ pour le NPD. Finalement, ce sont ces coûts nets qui expliquent les effets des cadres financiers sur l’endettement du graphique 4.

Graphique 8. **Coût net des engagements** (en milliards de dollars)



#### ENCADRÉ 2 : DES SOMMES ALLOUÉES À DES « MESURES COVID-19 »

Le budget fédéral 2021 indiquait que l’incidence budgétaire nette du *Plan d’intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19* était de plus de 355 G\$ jusqu’en 2021-2022. S’ajoutait également une évaluation pour les années 2022-2023 à 2025-2026 de près de 9,1 G\$\*.

Or, les cadres financiers des partis politiques prévoient d’autres « sommes COVID-19 » qui se répercuteront donc sur les déficits des premières années (un, deux ou trois ans selon le parti ou la mesure).

- Il est possible d’associer un effet à la hausse sur le déficit de 15 G\$, 7 G\$, puis 3,25 G\$ pour les trois premières années du cadre financier du Parti libéral du Canada; le plus gros morceau chaque année étant attribuable à ce qui est appelé « Rajustement en fonction des risques liés à la COVID-19 »;
- Pour le Parti conservateur du Canada, l’évaluation atteint plutôt 13,4 G\$; puis 5,3 G\$ les deux premières années; les plus grandes parts étant cette fois associées à des mesures pour appuyer les entreprises (investissements, prêts, programme pour les restaurants);
- Pour le Bloc Québécois et le NPD, les « mesures COVID-19 » sont plutôt associées, au net, à une hausse de revenu ou à une baisse du déficit. En effet, dans les deux cas, il y a des impôts ponctuels ou temporaires qui vont plus que compenser les coûts de programmes de dépenses ou de mesures fiscales. Le Bloc Québécois voit donc une hausse des revenus due aux mesures COVID-19 les trois années (19 G\$, 11,9 G\$ et 12,1 G\$) et le NPD voit une hausse la première année (8,74 G\$), suivie d’un coût net de 1,26 G\$ la deuxième année.

\* Ministère des Finances du Canada (2021), *Budget 2021. Une relance axée sur les emplois, La croissance et la résilience*, p. 415.



## ANNEXE 1 NOTES COMPLÉMENTAIRES : ÉCART DANS L'ÉVALUATION DES NOUVEAUX REVENUS ET DES NOUVELLES DÉPENSES ENTRE LES CADRES FINANCIERS ET LES GRAPHIQUES PRÉSENTÉS, POUR 2025-2026

### Bloc Québécois

Le Bloc Québécois indique, dans son cadre financier pour 2023-2024, des revenus de 25 490 M\$ supérieurs à la prévision du DPB. L'écart indiqué aux dépenses étant quant à lui de 51 490 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

En 2023-2024 ; (en millions de dollars)	Variations par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Aux revenus	Aux dépenses
<b>Cadre financier</b>	25 490	51 490
<b>Ajustements</b>		
Crédits d'impôt, nouveaux ou modifiés, à mettre en réduction des revenus au lieu d'en hausse des dépenses*	-2 023	-2 023
Crédits d'impôt, nouveaux ou modifiés, à mettre en réduction des revenus au lieu d'en hausse des dépenses* *	-1 825	-1 825
Service de la dette supplémentaire		533
<b>Variation dans les graphiques</b>	<b>21 642</b>	<b>48 175</b>

\* Éliminer la Commission des valeurs mobilières fédérale, Abolir la Banque de l'infrastructure, Abolir le poste de Gouverneur général et fin des paiements de pensions pour les anciens GG, Fin des subventions directes financières aux secteurs pétrolier et gazier)

\*\*Crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience, Crédit d'impôt pour aidants naturels remboursables, TPS sur les factures d'Hydro-Québec, Pérenniser la déduction d'impôt pour télétravail, Crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région désignée.

Source : Source : Bloc Québécois (2021), *Québécois. Cadre financier*. En ligne : [https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2021/09/BQ-cadre-financier\\_3\\_.pdf](https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2021/09/BQ-cadre-financier_3_.pdf)

### Nouveau Parti démocratique

Le Nouveau Parti démocratique indique, dans son cadre financier, des revenus de 34 340 M\$ supérieurs à la prévision du DPB. L'écart indiqué aux dépenses étant quant à lui de 33 667 M\$. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

En 2025-2026 ; (en millions de dollars)	Variations par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Aux revenus	Aux dépenses
<b>Cadre financier</b>	35 306	44 784
<b>Ajustements</b>		
Crédits d'impôt, nouveaux ou modifiés, à mettre en réduction des revenus au lieu d'en hausse des dépenses*	-316	-316
Écart pour 2025-2026 par rapport à l'évaluation du DPB (probable coquille)	20	
<b>Variation dans les graphiques</b>	<b>35 010</b>	<b>44 468</b>

\* Étalement du revenu pour les artistes, Rendre le crédit d'impôt pour aidants naturels remboursable, Doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une maison, Supprimer la TPS sur les nouveaux immeubles locatifs.

Source : Nouveau Parti démocratique (2021), *Oser mieux : le plan fiscal des néo-démocrates*. En ligne : [https://www.ndp.ca/sites/default/files/plan\\_fiscal\\_du\\_npd\\_2021-compressed.pdf](https://www.ndp.ca/sites/default/files/plan_fiscal_du_npd_2021-compressed.pdf)

### Parti conservateur du Canada

Le Parti conservateur du Canada présente son cadre financier en ajout aux soldes budgétaires du DPB et non pas en écart par rapport aux revenus et aux dépenses. Aucun ajustement aux revenus et aux dépenses n'est requis.

Source : Parti conservateur du Canada (2021), *Coût du Plan de rétablissement du Canada*. En ligne : <https://www.conservateur.ca/plan/>

### Parti libéral du Canada

Le Parti libéral du Canada indique, dans son cadre financier, de nouveaux revenus de 8 178 M\$ supérieurs à la prévision de revenus du DPB et de « nouveaux investissements » de 14 597 M\$ supérieurs. Le tableau qui suit explique les écarts entre ces chiffres et ceux des graphiques du présent document.

En 2025-2026 ; (en millions de dollars)	Variations par rapport à la prévision de référence du DPB	
	Aux revenus	Aux dépenses
<b>Cadre financier</b>	8 178	14 597
<b>Ajustements</b>		
Crédits d'impôt, nouveaux ou modifiés, à mettre en réduction des revenus au lieu d'en hausse des dépenses*	-3 168	-3 168
Service de la dette supplémentaire		1 032
<b>Variation dans les graphiques</b>	<b>5 010</b>	<b>12 461</b>

\* Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, Accroître et améliorer le crédit pour aidants naturels du Canada, Crédit d'impôt pour prolongation de la carrière pour les travailleurs de plus de 65 ans, Incitatif fiscal à l'investissement (technologie propre), Crédit d'impôt visant la rénovation d'habitations multigénérationnelles, Crédit d'impôt pour la mobilité de la main-d'œuvre, Crédit d'impôt pour les réparations d'électroménagers, Doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière verte, Élargir le Crédit d'impôt pour fournitures scolaires pour les éducateurs admissibles, Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire.

Source : Parti libéral du Canada (2021). *Avançons ensemble*. En ligne : <https://liberal.ca/fr/notre-plateforme/>

### Parti vert du Canada

Le Parti vert du Canada ne présente pas les effets de toute sa plateforme sur le cadre de référence.

Source : Parti vert du Canada (2021), *Plan fiscal*. En ligne : [https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc\\_fiscal\\_plan\\_2021\\_fr.pdf](https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc_fiscal_plan_2021_fr.pdf) et Parti vert du Canada (2021), *Informations supplémentaires sur les estimations de coûts*. En ligne : [https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc\\_additional\\_information\\_costing\\_estimates\\_fr.pdf](https://www.greenparty.ca/sites/default/files/gpc_additional_information_costing_estimates_fr.pdf)